



Plastique Royal  
2809 Rue Etienne Lenoir  
Laval, H7R 6J4  
QC

## PRODUIT: FUS 26LV ACTIVATEUR LENT

### Section 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit.....	FUS 26LV ACTIVATEUR LENT
Fabriqué pour.....	Plastique Royal Inc., 2809 Rue Etienne-Lenoir Laval, QC H7R 6J4
numéro d'urgence 24 heures :	AU CANADA, APPELER CANUTEC (613) 996-6666-IN ÉTATS-UNIS ÉTATS APPELLENT CHEMTRAC (800) 424-9300.
Utilisation des matériaux.....	Peintures. Accélérateur et activateur. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles décrites dans cette section.
Famille chimique.....	Mélange.
Date de préparation.....	17 décembre 2014.
Taux de risque	
Classification de NFPA.....	Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0.
IHM.....	S: 2 F: 3 R: 0.

### Section 02: Identification des dangers



Mot indicateur.....	DANGER.
Classification des dangers.....	Liquide inflammable 2. 2 Irritant de la peau. Sensibilisant cutané 1. Irritant pour les yeux 2. Sensibilisant respiratoire 1A. STOT SE 3. Cancérogène 2. Reproduction 2. H225 Liquides et vapeurs hautement inflammable . H315 Cause irritation de la peau . H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H319 provoque des irritations oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des étourdissements. H351 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés de causer le cancer. H361 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.
Description du danger.....	H225 Liquides et vapeurs hautement inflammable . H315 Cause irritation de la peau . H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H319 provoque des irritations oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des étourdissements. H351 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés de causer le cancer. H361 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.
Conseils de précaution.....	P201 obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202 ne pas manipuler ce produit jusqu'à ce que toutes les consignes de sécurité ont été lu et compris. P210 éloigner de la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les surfaces chaudes. Ne pas fumer. P233 garder le recipient fermé hermétiquement. P240 Les récipients et les équipements de réception doivent être mis à terre. P241 Utiliser un équipement antidiéflagrant. P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P272 Vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à quitter le lieu de travail. P280 Porter des gants et des lunettes de protection. P284 En cas de ventilation insuffisante porter une protection respiratoire.
Réponse .....	P302 P352 - si sur la peau : laver abondamment à l'eau. . P303 P361 de P353 si le sur la peau ou dans les cheveux : décollage tous contaminés vêtements immédiatement. Rincer abondamment à l'eau et utiliser la douche de sécurité . P304 + P340 -En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et garder peut respirer confortablement. P305 P351 P338 si yeux rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer jusqu'à ce que l'arrivée des secours médicaux. P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P312 appeler un centre antipoison/médecin, si vous vous sentez mal. P321 - Consult avec un centre de contrôle antipoison ou un médecin si la peau est démangeaison ou une éruption cutanée se développe ou vous vous sentez mal. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P337 P313 si irritation cutanée ou une éruption cutanée survient, médecin. P337 P313 - si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin. P342 P311 si symptômes respiratoires ; appelez le centre antipoison ou un médecin. P362 P364 - enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. P370 P378 en cas d'incendie - utiliser sec mousse chimique en poudre, CO2 ou 6 %.
Entreposage.....	P403 P233 magasin dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé. P403 P235 magasin dans une zone bien ventilée. Garder au frais. P405 magasin fermé à clé.
Élimination.....	P501 disposer tous le produit non utilisées, déchets ou les contenants vides conformément aux règlements locaux.

### Section 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGREDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %

**PRODUIT: FUS 26LV ACTIVATEUR LENT****Section 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

HOMOPOLYMÈRE DE HDI	28182-81-2	10-30
4-CHLOROBENZOTRIFLUORIDE	98-56-6	10-20
ACÉTATE DE L'ÉTHER MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNE GLYCOL	112-07-2	10-20
ACIDE ACÉTIQUE, ESTER TERT-BUTYLIQUE	540-88-5	7-13
HOMOPOLYMÈRE DE IPDI	53880-05-0	7-13
3-ETHOXYPROPIONATE D'ÉTHYLE	763-69-9	3-7
SOLVANT NAPHTA, LÉGERS AROMATIQUES	64742-95-6	3-7
N-ACE%oTATE D'AMYLE	628-63-7	3-7
MÉTHYL ISOBUTYL CÉTONE	108-10-1	3-7
ACÉTATE DE N-BUTYLE	123-86-4	3-7
PROPYLÈNE GLYCOL MONOMÉTHYL ÉTHER ACÉTATE	108-65-6	1-5
DIISOBUTYL CÉTONE	108-83-8	0,5-5
BENZÈNE DE PROPYLE	103-65-1	0,5-5
DIISOCYANATE D'ISOPHORONE	4098-71-9	0,1-1,0
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE	822-06-0	0,1-1,0

**Section 04: Mesures de premiers soins**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Vérifiez et retirez les lentilles de contact. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau savonnée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, enlever à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victim vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas tenter de faire vomir.
Plus d'informations.....	Dans tous les cas, consulter un médecin si l'irritation persiste. Oeil : tache de preuve de blessure cornéenne. Si la cornée est brûlée, susciter la préparation de stéroïde antibiotique fréquemment. Vapeurs en milieu de travail ont produit réversible oedème épithéial cornéens gênant vision. Peau : ce composé est un sensibilisant cutané connu. Appliquer un traitement symptomatique pour ce qui est de la dermatite de contact ou des brûlures thermiques. Si brûlé, traiter comme une brûlure thermique. Ingestion : traitement symptomatique. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Induire le vomissement est contre-indiquée en raison du caractère irritant de ce composé. Respiration: ce composé est un sensibilisant pulmonaire connu. Le traitement est essentiellement symptomatique. Une personne ayant une réaction de sensibilisation pulmonaire ou de la peau doit être retiré de l'exposition à aucun isocyanate.

**Section 05: Mesures anti-incendie**

Moyens d'extinction.....	Agent chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. En cas de grands incendies, le jet d'eau doit être utilisé.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Fumée. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Autres vapeurs potentiellement toxiques.
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipé avec un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Vapeurs de solvants peuvent être plus lourdes que l'air et peut s'accumuler et parcourir le sol jusqu'à une source d'inflammation, qui peut résulter en un éclair à la source des vapeurs. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive.

**PRODUIT: FUS 26LV ACTIVATEUR LENT****Section 06: Mesures de rejet accidentel**

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits de rinçage et de l'eau déversés sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements locales, des provinces, d'États et fédéraux. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). Si le contrôle temporaire des vapeurs d'isocyanate est requis, une couverture de mousse de protéine peut être placée sur le déversement. En cas de déversement de transport aux États-Unis,appelez Chemtrec au 1-800-424-9300. En cas de déversement de transport au Canada, appeler Canutec au (613) 996-6666. Les grandes quantités peuvent être pompées dans des contenants fermés, mais non scellés, pour pouvoir en disposer.
Accidents majeurs.....	
Déversements mineurs.....	Absorber avec la sciure ou autre absorbant les isocyanates. Verser la solution de décontamination sur zone de déversement et laisser pour réagir pendant au moins 10 minutes. Pelle dans des récipients appropriés et en ajouter d'autres quantités de solution de décontamination. Ajouter environ 10 parties de solution de décontamination par partie d'isocyanate. Solution de décontamination : Solution de décontamination : Mélange d'eau (80 %) avec l'agent tensio-actif non ionique tergitol tmn-10 (20 %), ou ; ammoniaque de l'eau (90 %), concentré (3-8 %) et un détergent (2 %). Laisser reposer à découvert pendant 72 heures pour laisser s'échapper le dioxyde de carbone.
Nettoyer.....	Décontaminer le sol avec une solution de décontamination, laisser reposer pendant au moins 15 minutes.

**Section 07: Manutention et stockage**

Procédures de manutention.....	Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les poussières. Utiliser une ventilation adéquate. Porter la protection respiratoire si la matériel est chauffé, pulvérisé, utilisé dans un espace confiné, ou si la limite d'exposition est dépassée. Les symptômes précurseurs (irritation des yeux, du nez et de la gorge, ainsi que l'odeur) ne sont pas suffisants pour éviter une surexposition chronique par inhalation. Les individus avec des problèmes pulmonaires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposés aux vapeurs ni au brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver soigneusement après manipulation. Produits de décomposition sont hautement toxiques et irritants. S'assurer que l'équipement est correctement lié et mis à la terre pendant le remplissage et le transfert comme le produit peut se charger électrostatiquement. L'éducation et la formation des employés sont importants.
Conditions d'entreposage.....	Température d'entreposage min / max 34-50C. Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour éviter la contamination d'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas refermer lorsque la contamination est soupçonnée. L'exposition aux vapeurs d'isocyanates chauffées peut être extrêmement dangereuse.

**Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Ingredients	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
HOMOPOLYMÈRE DE HDI	5 mg/m3 No data	Aucune donnée	5 mg/m3	Aucune donnée	5 mg/m3	
4-CHLOROBENZOTRIFLUORIDE	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	
ACÉTATE DE L'ÉTHER MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNE GLYCOL	No data Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	
ACIDE ACÉTIQUE, ESTER TERT-BUTYLIQUE	20 ppm 200 ppm	Aucune donnée	200 ppm	Aucune donnée	200 ppm	
HOMOPOLYMÈRE DE IPDI	200 ppm No data	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	
3-ETHOXYPROPIONATE D'ÉTHYLE	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	

**PRODUIT: FUS 26LV ACTIVATEUR LENT****Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Ingredients	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
SOLVANT NAPHTA, LÉGERS AROMATIQUES	No data Aucune donnée	No data Aucune donnée	No data Aucune donnée	No data Aucune donnée	No data Aucune donnée	No data Aucune donnée
N-ACE%oTATE D'AMYLE	50 ppm/15 minutes No data	100 ppm	100 ppm	Aucune donnée	100 ppm	
MÉTHYL ISOBUTYL CÉTONE	50 ppm 50 ppm ACGIH TWA	75 ppm	100 ppm	Aucune donnée	50 ppm / STEL 75 ppm	
ACÉTATE DE N-BUTYLE	150 ppm No data	200 ppm	150 ppm	200 ppm	150 ppm / STEL 200 ppm	
PROPYLÈNE GLYCOL MONOMÉTHYL ÉTHER ACÉTATE	Aucune donnée No data	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	
DIISOBUTYL CÉTONE	25 ppm No data	Aucune donnée	50 ppm	Aucune donnée	25 ppm	
BENZÈNE DE PROPYLE	Aucune donnée No data	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	
DIISOCYANATE D'ISOPHORONE	0.005 ppm No data	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	0.005 ppm cutanée	
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE	0,005 ppm 0.005 ppm	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	0,005 ppm	
Équipement de protection						
Yeux/type.....		Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Lentilles de contact ne devrait pas porter lorsque vous travaillez avec ce produit chimique.				
Respiratoire/type.....		Chaque fois que les concentrations d'isocyanates dépassent la valeur limite ou ne sont pas connues, protection respiratoire est obligatoire. Une pression positive, respirateur adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome est recommandé. Au moins un respirateur purificateur d'air équipé d'une cartouche de vapeurs organiques et les pré-filtres particulaires est obligatoire. Toutefois, cela devrait être autorisée que pour courtes périodes de temps (< 1 heure) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la limite d'exposition). L'utilisation d'un respirateur à adduction d'air fourni par pression positive est obligatoire quand les concentrations aéroportées sont inconnues ou les niveaux de solvant aéroporté sont 10 fois les limites d'exposition ou quand la pulvérisation est exécutée dans un endroit confiné ou dans un espace avec la ventilation limitée. Ne pas dépasser les limites de l'utilisation de l'appareil respiratoire.				
Gants/type.....		Gants résistants aux produits chimiques. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. La pratique de bonne hygiène, laver soigneusement avant de manipuler n'importe quel aliment.				
Vêtements/type.....		Porter des vêtements protecteurs adéquats. Porter des vêtements protecteurs.				
Chaussures/type.....		Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.				
Autres/type.....		Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Eduquer et former les employés sur l'utilisation sécuritaire et la manipulation du produit.				
Exigences de ventilation.....		Assurer une ventilation naturelle ou mécanique au contrôle des niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait servir à des sources de contamination de l'air, comme l'équipement de processus ouvert, ou au cours de la purge des opérations, pour capturer des gaz et des vapeurs qui peuvent être émis. Sources de référence concernant la ventilation industrielle (c'est à dire. Ventilation industrielle ACGIH) devrait être consultée pour des conseils sur la ventilation adéquate..				
Limites d'exposition						

**Section 09: Propriétés physiques et chimiques**

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Jaune clair.
Odeur.....	Odeur de cétone.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Aucune donnée.

**PRODUIT: FUS 26LV ACTIVATEUR LENT****Section 09: Propriétés physiques et chimiques**

Pression de vapeur (mm Hg).....	Aucune donnée.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Gravité spécifique.....	8,93 lb/usg - 1,07 g/mL.
Point de congélation (deg C).....	-40° C.
Solubilité.....	Légèrement soluble dans l'eau.
Point d'ébullition (deg C).....	98° C .
Taux d'évaporation.....	Modérée.
Point d'éclair (OC), méthode.....	14° C en creuset fermé.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	272° C .
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	9,8.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	0,8.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Aucune donnée.
% volatile par volume.....	59.
COV.....	1,96 lb/usg - 234,86 g/L.
Viscosité.....	14,2 s Zahn #2.

**Section 10: Stabilité et réactivité**

Stabilité.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions de réactivité.....	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Incompatibilité.....	Eau, alcools, amines, bases fortes. Alliages de cuivre.
Produits de décomposition dangereux.....	Voir les produits de combustion dangereux.
Polymérisation dangereuse.....	Le contact avec l'humidité ou avec d'autres matériaux qui réagissent avec les isocyanates peut provoquer la polymérisation.

**Section 11: Renseignements toxicologiques**

Ingredients	LC50	LD50
HOMOPOLYMÈRE DE HDI	390-453 mg/m3 rat 4 heures	> 5 000 mg/kg rat orale; > 5 000 mg/kg lapin cutanée
4-CHLOROBENZOTRIFLUORIDE	4479 ppm	> 6,8 g/kg rat orale; > 2,7 g/kg lapin cutanée
ACÉTATE DE L'ÉTHER MONOBUTYLIQUE D'ÉTHYLÈNE GLYCOL	> 450 ppm rat 6h	3 000 mg/kg rat orale; 3 200 mg/kg souris orale; 1 500 mg/kg lapin cutanée
ACIDE ACÉTIQUE, ESTER TERT-BUTYLIQUE	>2,230 mg/m3 4 heures rat	4,100 mg/kg rat orale >2 g/kg lapin cutanée
HOMOPOLYMÈRE DE IPDI	Aucune donnée	Aucune donnée
3-ETHOXYPROPIONATE D'ÉTHYLE	>998 ppm 6 heures	4,309 mg/kg rat orale 4,080 mg/kg lapin cutanée
SOLVANT NAPHTA, LÉGERS AROMATIQUES	5.2 mg/L rat 4 heures	>5,000 mg/kg rat orale >3,160 mg/kg lapin cutanée
N-ACE%oTATE D'AMYLE	>976 ppm 4 heures rat	6500 mg/kg rat orale 8359 mg/kg lapin cutanee
MÉTHYL ISOBUTYL CÉTONE	8.2 - 16.4 mg/L 4 heures rat	2080 mg/kg rat orale >16,000 mg/kg lapin cutanée
ACÉTATE DE N-BUTYLE	1.36-2.38 mg/L 4 heures rat	>3,200 mg/kg rat orale >5,000 mg/kg lapin cutanée
PROPYLÈNE GLYCOL MONOMÉTHYL ÉTHER ACÉTATE	Aucune donnée	8,532mg/kg rat orale >5,000 mg/kg lapin cutanée
DIISOBUTYL CÉTONE	>2,300 ppm 4 heures rat	5,285 mg/kg rat orale >2,000 mg/kg rat cutanée
BENZÈNE DE PROPYLE	Aucune donnée	6,040 mg/kg rat orale
DIISOCYANATE D'ISOPHORONE	123 mg/m3 4 heures rat	>1,000 mg/kg rat orale 1,060 mg/kg rat cutanée
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE	22 ppm 4 heures rat	738 mg/kg rat orale 593 mg/kg lapin cutanée
Voie d'entrée .....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition chronique.....	Des surexpositions répétées ou une dose unique importante peuvent provoquer chez certaines personnes une sensibilisation ultérieure à l'isocyanate, de sorte qu'elles réagiront à des expositions ultérieures à l'isocyanate à des niveaux bien en dessous de ceux de la limite d'exposition. Ces symptômes, qui peuvent inclure l'oppression à la poitrine, la respiration sifflante, la toux, le manque de souffle ou une crise d'asthme, peuvent survenir immédiatement ou peuvent être délayés. On a signalé que, une fois sensibilisée, une personne peut présenter ces symptômes lorsque exposée à la poussière, à l'air froid ou à	

**PRODUIT: FUS 26LV ACTIVATEUR LENT****Section 11: Renseignements toxicologiques**

Effets d'une exposition chronique.....	d'autres irritants. Cette sensibilité accrue pulmonaire peut persister pendant des semaines et, dans les cas les plus graves, pour plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons, y compris une diminution de la fonction pulmonaire. Le contact prolongé avec la vapeur peut causer une conjonctivite. Un contact prolongé avec la peau peut causer la rougeur, le gonflement, l'éruption cutanée, la mise à l'échelle, des cloques et dans certains cas, une sensibilisation. Exposition chronique aux solvants organiques peut provoquer cérébrale permanente et des dommages au système nerveux.
Contact avec la peau.....	Causes irritation de la peau. Causes une rougeur, une sensation de brûlure et l'enflure. Les personnes déjà sensibilisées peuvent souffrir une réaction allergique avec des symptômes de rougeur, de démangeaisons, de gonflement et d'une éruption cutanée. Le produit durci est difficile à enlever.
Absorption cutanée.....	Non disponible.
Contact avec les yeux.....	Cause une irritation des yeux. Peut causer le larmoiement, rougeur et gonflement. Risque d'endommager la cornée temporaire. Vapeurs peuvent produire une irritation. Symptômes incluent larmoiement et rougeur.
Inhalation (aigue).....	Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlement) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, l'oppression de la poitrine, le manque de souffle et la fonction pulmonaire réduite. Provoque le nez qui coule, mal de gorge, toux, douleur thoracique, respiration difficile et fonctionnement pulmonaire réduite. Personnes avec préexistantes, hyperréactivité bronchique non spécifique peut répondre aux concentrations inférieures à la limite d'exposition avec des symptômes similaires ainsi qu'une crise d'asthme. Exposition bien au-dessus de la limite d'exposition peut conduire à la bronchite, spasme bronchique et oedème pulmonaire. Pneumonite chimique ou une hypersensibilité, présentant des symptômes grippaux a également été signalée. Ces symptômes peuvent être retardés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. Vapeurs de solvants peuvent être irritant pour les yeux, le nez et la gorge, entraînant une rougeur, brûlure et démangeaisons des yeux, sécheresse de la gorge et une sensation d'oppression dans la poitrine. Inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Une inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une asphyxie, étourdissements, maux de tête, nausées et une irritation respiratoire.
Ingestion.....	Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle. Peut causer des effets du système nerveux central tels que maux de tête, nausées, vomissements et faiblesse.
Cancérogénicité de la matière.....	Méthyl isobutyl cétone est connue à l'état de Californie pour causer le cancer et les effets sur le développement.
Effets sur la reproduction.....	Méthyl Isobutyl cétone est connu par l'état de Californie pour causer des effets négatifs du développement foetal.
Données toxicologiques	

**Section 12: Informations écologiques**

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Biodégradabilité.....	Aucune donnée.

**Section 13: Considérations relatives**

Élimination des déchets.....	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux.
------------------------------	---

**Section 14: Informations relatives au transport**

Classification du TMD (route).....	1263 - peinture Related Material - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.
Classification du DOT (route).....	1263 - peindre des documents connexes - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (5 litres/1,3 Gallons).
Classification de l'IATA (Air).....	1263 - peinture connexe matière - classe 3 - groupe d'emballage II.
Classification de l'IMDG (maritime).....	1263 - peindre des documents connexes - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E.
Polluant marin.....	Potentiel polluant marin.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirmé que la classification de ce produit est exacte ..

**Section 15: Renseignements sur la réglementation**

Classification du SIMDUT.....	B2, D2A, D2B.
Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	

**PRODUIT: FUS 26LV ACTIVATEUR LENT****Section 15: Renseignements sur la réglementation**

Section 302 - substances extrêmement ..... Diisocyanate d'isophorone TPQ 100.  
dangereuses  
Section 311/312 - catégories de danger..... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.  
Section 313..... Méthyl Isobutyl cétone. Diisocyanate d'isophorone. Diisocyanate d'hexaméthylène.  
40CFR63 de polluants atmosphériques ..... Méthyl Isobutyl cétone. Hexaméthylène diisocyanate. Acétate d'éthyle.  
dangereux EPA  
Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.  
Proposition 65 de la Californie..... Ce produit contient du méthyl Isobutyl cétone (MIBK) reconnus par l'état de Californie pour causer le cancer.

**Section 16: Autres informations**

Préparé par: ..... AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.  
Numéro de téléphone : ..... (800) 387-7981.

Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

Date de préparation : ..... DEC17/14